



Annulation voyage dans une agence

Par **ATTCTC**, le **04/06/2008** à **11:34**

Bonjour,

J'avais décidé de faire une croisière en NORVEGE par l'intermédiaire d'une agence.

Je n'ai rien signé.

J'ai décidé de ne pas faire cette croisière.

L'agence me demande de payer ce voyage

est-ce normal,

Avec mes remerciements anticipés, recevez mes salutations